



Avenant financier relatif à la convention-cadre 2016-2020 pour la promotion ANACIS.10 (2019-2021), établie entre les parties concernant la délivrance du Master 1 et 2 IDS (Intervention et Développement Social) parcours ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)

Entre d'une part :

**L'Université Lumière Lyon 2,**  
86 rue Pasteur – 69635 Lyon cedex 07  
Représentée par sa Présidente, Mme Nathalie DOMPNIER

Et d'autres parts (selon l'ordre alphabétique):

- **L'Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales (ARFRIPS)**  
10 impasse Pierre Baizet – 69009 Lyon  
Représentée par son Directeur général, M. Jean-Eric HAIM
- **L'École Santé Social Sud-Est (ESSSE)**  
C.P 320 - 20 rue de la claire 69337 LYON CEDEX 09  
Représentée par sa Directrice, Mme. Maryse BASTIN-JOUBARD
- **L'École Rockefeller,**  
4, avenue Rockefeller – 69373 Lyon cedex 08  
Représentée par son Directeur général, M. Patrick BOURDIN

**Vu** le protocole de reprise des activités du Collège coopératif Auvergne Rhone Alpes (CCAURA) par l'ESSSE suite à la dissolution le 2 juillet 2020 du CCAURA publiée au Journal Officiel du 4 juillet 2020 ;

**Vu** la convention cadre 2016-2020 concernant la délivrance du Master 1 et 2 IDS (Intervention et Développement Social) parcours ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale) signée par l'Université Lumière Lyon 2, le CCAURA, l'ESSSE et l'École Rockefeller ;

**Vu** l'avenant pédagogique, logistique et financier pour la promotion 2016-2018 signé par l'Université Lumière Lyon 2, le CCAURA, l'ESSSE et l'École Rockefeller ;

Il a été convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT**

Conformément aux articles 3,8 et 9 de la convention cadre 2016-2020, les aspects pédagogiques, logistiques et financiers sont précisés comme suit :

- S'agissant des modalités pédagogiques et logistiques, les éléments indiqués dans l'avenant relatif à la promotion 2016-2018 restent inchangés.
- S'agissant des modalités financières pour la promotion 2019-2021, l'annexe ci-après définit le compte prévisionnel des heures assurées par les partenaires. Réalisé à la date du 7 juillet 2020, les heures comptées avant cette date ont bien toutes été réalisées.

S	date	UE (contenu)	Heures ESSSE	Heures ARFRIPS (ens. assuré par: E. Saulnier)	Heures Rockefeller (ens. assuré par B. Deries)
	10/09/2019	Rentrée ANACIS 10 FI		1,75	1,75
1	2/10/2019	A1 (Introduction à la recherche action)	2		
1	7/10/2019 reporté au 16/10/2019	B1 (nouveaux champs de l'intervention sociale)			3,5
1	14/10/2019	A1 (dynamique de projet)			3,5
1	19/11/2019	A1 (dynamique de projet)		3,75	3,75
2	15/01/2020	C2 (rentrée FC)		3	3
2	17/01/2020	C2 (atelier réélaboration avant-projets)		6	6
2	19/03/2020	Atelier à distance de suivi des projets de recherche (session à distance)			3
2	17/04/2020	B2 (participation et intervention sociale)	6 (N. Bérut)		
2	17/04/2020	C2 (atelier élaboration projet)	3 (S. Amaré)	3	3
2	13/05/2020	A2 (loi 2005)	6 (J. Fournier)		
2	14/05/2020	A2, (loi 2002.2)	6 (E. Girault)		
2	15/05/2020	A2 (loi 2007)	6 (E. Girault)		
2	12/06/2020	B2 Atelier de lectures croisées sur les projets de recherche	6 (S. Amaré)	6	6
2	24/06/2020	B2 (Politique de la ville)	6 (J.-M. Berthet)		
2	25/06/2020	B2 (master class développement social)	6 (N. Bérut ou C. Avenel)		
2	05/07/2020	B2 (Territoire)	3 (F. Guy)		
2	05/07/2020	B2 (Table ronde DSL)	3 (N. Bérut/F. Guy)		
3	9/09/2020	A2 (Régulation par l'aval).	3 (P. Vidal-Naquet)		
3	9/09/2020	A2 (Règles du jeu)		3	

3	10/09/2020	A2 (la régulation par le projet)		6	
3	11/09/2020	A2 (trame biographique des institutions)			6
3	04/11/2020	A3 (atelier retours de stages et suivi mémoires)			6
3	05/11/2020	A3 (atelier retours de stages et suivi mémoires)	6 (S. Amaré)	6	
3	06/11/2020	A3 (atelier retours de stages et suivi mémoires)		3	3
3	04/12/2020	B3 (droit dur droit souple)	3 (P. Vidal-Naquet)		
3	04/12/2020	B3 (droit européen)	3 (M. Urhy)		
4	06/01/2021	C3 (analyse sociologique des outils de gestion)		6	6
4	07/01/2021	C3 (journée de terrain /pilotage)		6	6
4	08/01/2021	C3 (prise en charge individualisée et travail interinstitutionnel)		3	3
4	03/02/2021	A4 (analyse de cas)	3 (P. Vidal-Naquet)		
4	05/02/2021	A4 (analyse d'entretiens)			3
4	05/02/2021	A4 (retour sur projets d'analyse)	3 (S. Amaré)	3	3
4	17/03/2021	C3 (séminaire européen à Lyon)		3	3
4	18/03/2021	C3 (séminaire européen à Lyon)		3	3
4	19/03/2021	C3 (séminaire européen à Lyon)		3	3
4	15/04/2021	B3 (éthique relationnelle)	3 (F.Menneret)	3 (E. Jaillet)	
4	19/05/2021	C3 (situations complexes)	3 (P. Vidal-Naquet)		
4	20/05/2021	C3 (pilotage)		3	3
4	21/05/2021	C3 (analyse sociologique des outils de gestion)		6	6
4	09/06/2021	A4 (soutenances blanches)		3	3
4	10/06/2021	A4 (soutenances blanches)			6
4	11/06/2021	A4 (soutenances blanches)		6	
4	01/07/2021	B3 (anthropologie clinique)	3 (S. Pawlof)		
4	02/07/2021	B3 Evaluation	3 (S. Amaré)	3	3
4	Hors sessions	A4 (Groupe Guidance mémoire)	18 (S. Amaré)	24	24
	Coordination pédagogique		20 (1 <sup>er</sup> semestre sans coordinateur)	27	27
	Rétrocession pour mutualisation		-24 (12 jours DEIS = 72/3)		
	Total heure		100	143,5	150,5
	TOTAL x 66,35€		6 365,00 €	9 133,78 €	9 579,33 €

<b>La présente annexe est établie pour une somme totale de</b>	<b>25 078.10 €</b>
--	--------------------

Les autres articles et annexes de la convention restent inchangés.

Fait à Lyon en quatre exemplaires, le

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Le Directeur général de l'ARFRIPS

Nathalie DOMPNIER

Jean-Eric HAIM

La Directrice de l'ESSSE

Le Directeur général de l'École Rockefeller

Maryse BASTIN-JOUBARD

Patrick BOURDIN